



La lettre aux Châtillonnais

www.gouriet.com

À Châtillon, une opposition constructive

Dans la dernière lettre de l'UMP, le Maire caricature à l'extrême nos positions. Selon lui, nous dirions toujours "non, non, non" et nos actions ne viseraient qu'à faire de l'obstruction.

Sur le dossier Cœur-de-Ville par exemple

J'ai déposé un recours en 2007 contre les immeubles qui sont en cours de construction rue Gabriel Péri (car les permis de construire étaient litigieux) et ai obtenu des promoteurs les avancées suivantes :

- **17 % de la surface habitable en logements sociaux.**
- **Améliorations significatives de la qualité environnementale** des immeubles (diminution globale de la consommation d'énergie de 12 %, diminution de la consommation d'eau de 30 à 40 %), confort acoustique et qualité de l'air intérieur accrus...).
- Une rétrocession par les promoteurs d'une partie de **l'emprise de la place du 8 mai 1945.**

Étant donné ces avancées significatives, j'ai retiré mon recours. Oui, Monsieur le Maire, ne vous en déplaise, à Châtillon, **l'opposition fait évoluer les projets !**

Nos propositions constamment rejetées

Globalement, si nous avions été élus, nous aurions mené une autre politique, plus solidaire surtout dans une période où le chômage frappe fort, plus tournée vers les familles et les jeunes, moins clientéliste et en ne laissant pas des quartiers entiers à l'abandon, plus tournée vers le développement durable. Que l'on se rappelle notre programme pour Châtillon "**150 propositions pour Châtillon**".

C'est pourquoi nous votons contre les délibérations du Maire qui ne nous semblent pas aller dans ce sens. Mais cela ne nous empêche pas de faire des propositions simples, financées, constructives, mesurées. Celles-ci sont toujours systématiquement rejetées !

Quelques exemples sur une année :

- Des bons d'achat pour les **fruits et légumes.**
- Un kit de **fournitures scolaires** pour les écoliers.
- L'adhésion au syndicat mixte **Paris Métropole.**
- La **gratuité de la carte d'entrée** au stade.
- L'ensemble de nos propositions sur le **Cœur-de-Ville**, élaborées suite aux réunions participatives organisées par l'association Châtillon Pour Tous (www.chatillonpourtous.net)...

Alors, qu'en conclure ? Que nous sommes devant un Maire et sa majorité municipale qui font systématiquement de l'obstruction, croyant encore que la politique se décide de manière autoritaire, avec des dossiers secrets et cachés comme le dossier de l'ONERA dont je parle à l'intérieur de cette lettre. Au contraire, nous croyons en la force de la démocratie locale et participative et nous pensons que les citoyens doivent être associés à la politique municipale, de manière transparente.

Martine GOURIET
Votre Conseillère générale.

Permanences

Mes prochaines permanences :

- ✓ Samedi 21 novembre de 10h à 11h30.
- ✓ Samedi 5 décembre de 10h à 11h30.
- ✓ Samedi 19 décembre de 10h à 11h30.

Les territoires menacés

Où le Sarkozysme en action :

Les lois actuellement en cours de débat ou en préparation : la suppression de la taxe professionnelle, la réforme des collectivités territoriales, la loi sur le Grand Paris. Tout cela va dans un seul sens : L'asphyxie des collectivités locales, la main mise de l'État sur les territoires, la volonté de faire disparaître tous les services publics de proximité apportés par les communes, les départements, les régions. Avec le groupe des élus socialistes et "Châtillon Pour Tous" à Châtillon, avec le groupe des élus socialistes au conseil général, nous ferons entendre notre voix pour lutter contre ce recul !

Logement à Châtillon

Vente des logements ICADE

La société ICADE, ex-filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations a décidé de vendre tout son patrimoine et notamment tous les immeubles qu'elle possède encore à Châtillon. Il s'agit d'environ 600 logements. L'office HLM départemental est rentré en négociations exclusives avec ICADE à ce sujet. J'ai demandé un rendez-vous avec le directeur général de l'office départemental pour me faire préciser les conditions de cette vente et notamment les points suivants :

- Quels seront les nouveaux loyers appliqués ?
- Comment seront financés les nécessaires travaux à effectuer ? Icade n'a pour ainsi dire en effet pas entretenu les immeubles et une très grosse réhabilitation est à prévoir.
- Des sur-loyers seront-ils appliqués ?

Je ne manquerai pas bien entendu de tenir les Châtillonnais informés.

À l'ÉPAD, l'arbre

Le conseil général des Hauts-de-Seine a, une nouvelle fois, fait la une de l'actualité, avec l'annonce de l'élection de Jean Sarkozy à la tête de l'ÉPAD. Le retrait de sa candidature comme président ne l'a pas empêché d'en devenir administrateur.



La presse française et internationale parle de népotisme

Comme toute la presse, comme de très nombreux Français, comme tous ces jeunes qui m'ont interpellée, j'ai été choquée d'apprendre (par la presse) que Jean Sarkozy s'apprêtait à prendre la tête du plus grand quartier d'affaires d'Europe, **alors qu'au Conseil général, personne ne l'avait jamais entendu s'exprimer sur le sujet** et qu'il n'était même pas membre de cet organisme. Il s'agit de brasser des milliards d'euros. Était-il vraiment raisonnable de confier une telle responsabilité à quelqu'un qui n'a pas encore montré sa capacité à assumer une telle fonction ? D'autant plus, le jour même du **discours** du Président sur la fin des **privilèges de la naissance** pour les jeunes gens qui rentrent dans la vie active.

Nicolas Sarkozy a montré dans cette affaire un comportement digne de l'ancien régime. Après **avoir mis "au pas" la justice** (en essayant de supprimer les juges d'instruction), **les télévisions et radios publiques** (en nommant directement les présidents),

Vous avez la parole

Camille, 24 ans : Dans le programme électoral 2008 de M. Schosteck, il nous parlait de "l'éventuel" aménagement sur le site de l'ONERA. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Martine Gouriet : Oui, on parle de l'ONERA, mais pourquoi nous cacher les projets des promoteurs ?

"Une convention de partenariat entre la SEMARCH, Cogedim, Nexity pour l'évolution du patrimoine immobilier de l'ONERA" vient de m'être envoyée par le Maire. Je l'avais demandée lors du dernier conseil municipal où nous examinons le bilan financier annuel de la SEMARCH. D'aucuns se souviennent peut-être que quand j'avais soulevé ce sujet en 2007, M. le Maire avait indiqué que **je faisais de la désinformation** et que l'ONERA ne songeait pas à vendre ses terrains...

Que dit la convention, signée en septembre 2007 ? Article 1, objet : "les parties contractantes conviennent de collaborer à la mise au point d'une étude destinée conjointement à l'ONERA et à la ville de Châtillon, étude prospective portant sur les conditions et les modalités de libération du site de Châtillon et sur la valorisation financière de son patrimoine immobilier, la cession de celui-ci étant nécessaire au financement des transferts et extensions de l'ONERA sur ses autres sites."

On ne peut pas être plus clair, nombre de réunions ont eu lieu auxquelles participait la SEMARCH (bras armé pour ses activités immobilières), réunions que nous a d'ailleurs énumérées M. le Maire lors du conseil municipal du 21 octobre. Et à la fin de cette période d'étude, un document a été élaboré.

Que dit ce document ? Et bien, **il est secret et je ne peux pas en avoir communication**. Motif : le Maire ne l'a pas validé... et pourtant c'est bien le fruit en théorie d'un travail conjoint entre la SEMARCH et les promoteurs immobiliers.

Alors, quel avenir pour le site de l'ONERA ? Il serait temps que les documents soient un peu moins secrets et qu'une concertation s'engage réellement avec la population, alors que, comme dit au conseil municipal, l'ONERA s'apprête à relancer des études en 2010. Halte aux études et aux rendez-vous secrets à la Mairie, place à la concertation !

cache la forêt

baillonné l'opposition à l'Assemblée Nationale (avec la limitation du temps de parole), il continue en mettant des **personnes proches** à la tête de toutes les grandes entreprises françaises (dernièrement France Telecom et EDF). Maintenant il essaie de faire nommer sa famille aux postes clés !

Extension de la Défense et création d'un nouvel établissement public :

Jean Sarkozy a été élu administrateur de l'EPAD malgré le vote de l'ensemble de l'opposition (socialistes, verts et communistes). Nadine Garcia, Conseillère générale de Nanterre avait, à nos yeux, l'avantage d'être directement concernée par La Défense. Car en même temps, le Président de la République envoyait aux collectivités concernées deux décrets :

- La **fusion de l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense (EPAD)** et de l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche (EPASA) afin d'en créer un nouveau qui se dénommerait EPADSA.
- **L'extension de la Défense** et du pouvoir de ce nouvel établissement sur les communes de Nanterre, Puteaux, La-Garenne-Colombes...

De quoi s'agit-il ?

Multiplier par quatre le territoire actuel de la Défense (qui passerait ainsi de 160 hectares à 770 hectares). Mais pour quel projet? Si on en croit Sarkozy père (discours du 29 juin 2009 à La Défense), il s'agirait de construire un nouveau "Manhattan Européen". Il s'agit là d'une vraie question à



laquelle Sarkozy fils n'a pas répondu. **Souhaite-t-on vraiment privilégier la construction de nouvelles tours**, au détriment de l'équilibre de la région, contrairement au Schéma Directeur de l'Île-de-France, **au mépris des principes élémentaires du développement durable** et ce, alors que **les transports en commun sont déjà saturés?** Que penser de l'arrivée annoncée de 60 000 salariés supplémentaires à la Défense? Ceux qui s'y rendent chaque jour savent que **c'est déjà la galère**, alors avec 60 000 emplois en plus, personne n'ose l'imaginer... **Y a-t-il un projet urbain cohérent en terme d'urbanisme, de développement économique, d'enrichissement du cadre de vie?** Non! Malgré toutes nos interpellations à ce sujet, la majorité du Conseil général a donné un avis favorable au projet de décret d'extension.

Les élus locaux foulés au pied

De quelle manière ce nouvel établissement public serait-il dirigé?

Les collectivités locales directement concernées (Nanterre, Puteaux, Courbevoie) voient leurs droits foulés au pied. **Nanterre verrait 46 %**

de son territoire lui échapper en terme d'aménagement! Ce serait les administrateurs de l'EPAD (en majorité des fonctionnaires, 2 représentants seulement de la ville de Nanterre, un représentant seulement de Puteaux, un représentant seulement de Courbevoie) qui décideraient à la place des élus locaux sur leurs propres territoires!

On assiste aujourd'hui, et nous aurons l'occasion d'en reparler dans les mois qui viennent, à **une recentralisation de la France. La réforme des collectivités territoriales, le projet de Grand Paris, la suppression de la taxe professionnelle, tout conduit à l'asphyxie programmée des collectivités locales...**

C'est cela aussi l'État Sarkozy. Une vision bonapartiste et centralisatrice du pouvoir, où tout se décrète par la voix d'un unique personnage, au sommet de l'État. Et pourtant, comme chacun le sait, y compris à la tête des entreprises, quand on prend des décisions discutées à plusieurs, on a beaucoup moins de chances de prendre les mauvaises décisions que quand elles relèvent de la volonté d'un seul homme, fût-ce-t-il Président de la République.

Votre avis m'intéresse

Vous n'êtes pas d'accord, vous vous posez des questions, vous avez des suggestions à me faire...

Venez mettre des commentaires sur le blog

Merci de retourner ce coupon à Martine Gouriet : BP 39 - 92320 Châtillon

Vous pouvez aussi me joindre par mail : martine@gouriet.org ou sur notre blog : <http://www.gouriet.com>

Les droits de l'opposition : Châtillon dans la liste noire des villes des Hauts-de-Seine

Châtillon, avec Levallois-Perret, Issy-les-Moulineaux, Puteaux et Montrouge, fait partie des villes qui figurent parmi les municipalités les moins démocrates du département ! *

- **3 villes sur 24*** ne respectent pas l'obligation légale de mise à disposition d'un local pour les conseillers municipaux de l'opposition (Châtillon, Montrouge, Saint-Cloud).
- Dans les villes qui doivent élire des conseillers municipaux pour leur communauté d'agglomération, la plupart acceptent d'élire à ces postes des conseillers de l'opposition : **Antony, Bagneux, Clamart, Fontenay, Montrouge, Meudon, Sèvres, Suresnes...** Mais pas Châtillon où l'opposition qui a obtenu pourtant 48,5 % des suffrages aux dernières municipales, n'a aucun siège **ni à l'intercommunalité** Châtillon-Montrouge, **ni dans les commissions de travail** diverses et variées où pourtant plus de 100 postes sont disponibles !
- **23,5 % des villes acceptent l'opposition à l'Office Public de l'Habitat** de leur ville et **41 % au CA de leur Société d'Économie Mixte (SEM)**. Bien sûr, l'opposition de Châtillon n'est représentée **ni à l'office Châtillon Habitat ni à la SEMARCH**, pourtant organismes essentiels pour la vie de la commune.

Sans oublier les innombrables fois où **les élus de l'opposition ne sont pas invités aux cérémonies officielles**, ni aux délégations de la ville... et doivent par eux-mêmes connaître dates et lieux des manifestations.

Éclair dans la grisaille : Châtillon fait partie des 82 % des villes dans lesquelles on peut demander des salles hors période électorale. C'est bien le seul point sur lequel le Maire soit conforme.

À Châtillon, le Maire et ses élus de la majorité semblent avoir oublié que **dans une démocratie, il y a un pouvoir et un contre-pouvoir légitime et nécessaire**. Ce contre-pouvoir limite, voire empêche les abus et **c'est aussi de la confrontation des idées et des cultures que naissent les meilleures solutions**.

*étude menée sur 24 villes sur les 36 que compte le département.

Pour un référendum sur l'avenir de la Poste

Le samedi 3 octobre, nous avons organisé à Châtillon, avec le collectif unitaire "Appel pour la Poste" (dont notamment le PCF et Sud), une votation citoyenne sur l'avenir de la Poste. Cette votation citoyenne a rencontré un grand succès puisqu'en quelques heures 688 signatures ont été recueillies dont 97 % contre le projet du gouvernement.

Nationalement, ce sont plus de 2,3 millions de personnes qui ont signé, dont 90 % contre le projet du gouvernement.

Il faut dire que la transformation en Société Anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de la Poste. Chaque fois que l'État a effectué ce type d'opération, cela s'est en effet traduit ensuite de facto par une privatisation (France Telecom, GDF...) avec des conséquences sur les emplois et la qualité de service. Or La Poste est le premier service public de proximité, son rôle est crucial pour le maintien du lien social. On assiste d'ores et déjà à l'espacement des

tournées, des délais croissants de livraison du courrier, des réductions d'horaires et l'allongement des files d'attente...

Nous demandons maintenant que le gouvernement organise un référendum sur le sujet.

Envoyez des cartes postales au gouvernement !

Vous pouvez les trouver sur le site www.appelpourlaposte.fr



Cyrille Azema (responsable PS Châtillon), Benoît Hamon (Porte-parole national du PS) et Martine Gouriet (Conseillère générale de Châtillon).

Les pédibus : Nous attendons toujours

Cela fait longtemps que nous en parlons (c'est dans notre programme municipal) le Maire l'avait repris dans son programme des municipales de 2008 et nous ne pouvons que nous en réjouir, mais nous ne voyons toujours pas cette promesse électorale à l'ordre du jour...



Qu'est-ce qu'un pédibus ?

C'est un ramassage scolaire à pied, organisé par la Mairie et les parents d'élèves, selon un parcours balisé et matérialisé. C'est une alternative à la dépose systématique des enfants en voiture devant leur école.

Dans de très nombreuses villes de droite et de gauche

La sécurité de nos enfants n'est pas un sujet de droite ou de gauche. De très nombreuses villes organisent un pédibus, pour l'aspect sécurité et pour le développement durable. Et Châtillon, ville qui se proclame éco-responsable ?

Nous demandons qu'un pédibus soit rapidement mis en œuvre à Châtillon.